

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
de la Vendée

Service
Eau, Risques et Nature

Unité
Politique et Gestion de l'Eau

ARRETE préfectoral n° 12-DDTM-85-356

portant modification de la composition de la Commission locale de
l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin
de la Vie et du Jaunay

Le Préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'honneur,

- VU le code de l'environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34,
VU l'arrêté du 18 novembre 2009 du Préfet de la région Centre, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, approuvant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux,
VU l'arrêté préfectoral n° 01-DRCLE/1-103 du 5 mars 2001 fixant le périmètre d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vie et du Jaunay,
VU l'arrêté préfectoral n° 08-DRCLE/1-530 du 1^{er} octobre 2008, modifié, portant renouvellement des membres de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vie et du Jaunay,
VU la demande de la Chambre d'agriculture de la Vendée en date du 14 juin 2012,
SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vendée,

A R R E T E :

Article 1 : Composition de la commission locale de l'eau

En complément des modifications apportées par les arrêtés préfectoraux n° 08-DRCTAJE/1-703 du 5 décembre 2008, n° 09-DRCTAJE/1-371 du 16 juin 2009, n° 10-DDTM-633 du 15 septembre 2010 et n° 11-DDTM-591 du 11 août 2011, l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 08-DRCTAJE/1-530 du 1^{er} octobre 2008 est modifié comme suit :

2. Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

Représentant de la Chambre d'agriculture de la Vendée :

« Madame Marie-Thérèse BONNEAU » est remplacée par « Monsieur Jean BROSSARD »

Le reste de l'article 1 est sans changement. Une liste récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée et sera mis en ligne sur le site internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : www.gesteau.eaufrance.fr.

Article 3 : Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

Article 4 : Exécution

Le Secrétaire général de la Préfecture de la Vendée et le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chaque membre de la commission.

A la Roche-sur-Yon, le 18 JUL 2012

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Vendée

François PESNEAU

THE
JOURNAL
OF
THE
ROYAL
ANTHROPOLOGICAL
INSTITUTE

THE
JOURNAL
OF
THE
ROYAL
ANTHROPOLOGICAL
INSTITUTE

Vol. 100, Part 1, 1970
No. 1, 1970
The Journal of the Royal Anthropological Institute
is published twice a year in May and November.

Subscription prices (including postage)
Volume 100, 1970, 2 parts, £12.00 net (US \$24.00)

US
\$24.00

The Journal of the Royal Anthropological Institute is a peer-reviewed journal of research in human evolution, human biology, and human behaviour. It is published twice a year in May and November. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

The journal is published by the Royal Anthropological Institute, which is a charitable organization that promotes the study of human evolution, human biology, and human behaviour. The journal is the primary source of information on the latest research in these fields.

ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 12-DDTM85-356
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
du bassin de la Vie et du Jaunay

Composition de la CLE Vie-Jaunay
38 membres

1- Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : (19 membres)

Conseil régional des Pays de la Loire :

Madame Claudine GOIGHON

Conseil général de la Vendée :

Madame Marietta TRICHET

Membres nommés sur proposition de l'Association des maires de la Vendée :

Monsieur Lionel CHAILLOT	(Landevieille)
Monsieur Hervé BESSONNET	(Notre Dame de Riez)
Monsieur Jacques FRAISSE	(Saint Hilaire de Riez)
Monsieur Antoine DUPE	(Commequiers)
Monsieur Maurice POISSONNET	(Beaulieu sous la Roche)
Monsieur Joël GIRAUD	(Saint Christophe du Ligneron)
Madame Christine COLLIGNON	(Maché)
Monsieur Denis CROCHET	(Challans)
Monsieur Didier MANDELLI	(Le Poiré Sur vie)
Monsieur Patrick CHOUQUET	(Brétignolles Sur Mer)

Communauté de communes du pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie :

Monsieur Jean-Pierre STEPHANO
Monsieur Jean BUCHOU

Syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay :

Monsieur Jean-Claude MERCERON

Communauté de communes du pays des Achards :

Monsieur Michel HERIEAU

Communauté de communes Vie et Boulogne :

Monsieur Jean-Yves PERRAUDEAU

Communauté de communes du pays de Palluau :

Monsieur Guy JOLLY

Syndicat mixte Vendée Eau :

Monsieur Auguste GUILLET

2- Collège des représentant des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : (10 membres)

Chambre d'agriculture de la Vendée :

Monsieur Jean BROSSARD

Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée :

Monsieur Jean-Claude LE BOURDONNEC

Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie :

Monsieur Jacques FROCRAIN

Association syndicale des marais de la Vie :

Monsieur Daniel RABILLE

Association syndicale des marais de Saint-Hilaire-de-Riez et Notre-Dame-de-Riez :

Monsieur Hervé BREMAUD

Syndicat des marais de Soullans et des Rouches :

M. Jean-Claude GUYON

Comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Saint-Gilles-Croix-de-Vie :

Monsieur Frédéric CHARRIER

Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique :

Monsieur Michel MORILLEAU

Association de défense de l'environnement en Vendée :

Madame Marie-Annick RANNOU

Union fédérale des consommateurs de la Vendée UFC85 QUE CHOISIR :

Monsieur Robert DUPONT

3- Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

(9 membres)

- le Préfet de la région Centre, Coordonnateur du bassin Loire-Bretagne
- le Préfet de la Vendée
- le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- le Délégué interrégional de Office national de l'eau et des milieux aquatiques Bretagne-Pays-de-Loire
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur-adjoint à la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur général de l'Agence régionale de la santé des Pays de la Loire

ou leur représentant